

| EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES Althen-des-Paluds - Monteux - Pernes-les-Fontaines | | | |
|---|-----------|---------------------------|-----------|
| Nombre de délégués en exercice | 31 | Absents représentés : | 4 |
| Présents | 25 | Absents non représentés : | 2 |
| VOTANTS | | | 29 |

L'an deux mil quatorze, le 18 Novembre à 18 h 30

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique au siège des Sorgues du Comtat à Monteux, le 18 Novembre 2014, après convocation légale reçue le 12 Novembre 2014, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

Etaient présents :

M. Henri BERNAL, M. Pascal BONNIN, Mme Jacqueline BOUYAC, M. Alain BRES, , Mme Karine CANDALE, M. Didier CARLE, M. Thomas CONSTANTIN, Mme Evelyne ESPENON, Mme Maryline EYDOUX, M. Pierre GABERT, Mme Annie GARNERO, M. Robert IGOULEN, Mme Françoise LAFAURE, M. Bernard LE MEUR, M. Yannick LIBOUREL, Mme Nadia MARTINEZ, Mme Annie MILLET, Mme Laurence MONTERDE, M Michel MUS, Mme Nicole NEYRON, M. François PANTAGENE, , M. Claude PARENTI, M. Christian SOLLIER, Mme Sylviane VERGIER.

Etaient Absents représentés :

Mme Sabine CHAUVET, (Pouvoir donné à M. Pierre GABERT), Mme Arlette GARFAGNINI, (Pouvoir donné à Mme Sylviane VERGIER), M. Michel TERRISSE, (Pouvoir donné à M. Bernard LEMEUR), Mme Isabelle VINSTOCK, (Pouvoir donné à Mme Maryline EYDOUX).

Etaient Absents non représentés :

M. Rémy ARNAUD, M. Lucien STANZIONE.

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : Mme Karine CANDALE ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Motion contre la Fermeture de la Trésorerie de Pernes les Fontaines

Monsieur Pierre GABERT, Vice-président, explique à l'assemblée que Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques a annoncé lors d'une rencontre le 9 Octobre à Monsieur le Maire de Pernes les Fontaines que la Trésorerie de PERNES-LES-FONTAINES allait être fermée.

Une pétition et des actions ont été menées par les Maires des 6 communes et le Conseiller Général du canton.

Face à cette situation inacceptable le Conseil Communautaire est invité à se prononcer sur la délibération suivante :

« Dans le cadre du plan de restructuration du réseau du Trésor Public dans le Vaucluse, l'Etat a décidé de fermer la Perception de Pernes et de la regrouper avec celle de Monteux dans les locaux de cette dernière.

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
LES SORGUES DU COMTAT

La fermeture envisagée aurait des conséquences très négatives en termes de service à la population.

Une fois de plus la proximité, l'efficacité, la prise en considération des personnes qui ont des difficultés à se déplacer sont oubliées et laissées de côté.

Le Conseil Communautaire,

Monsieur Pierre GABERT, Vice-président, entendu,

Et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

DEMANDE à Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances de renoncer à la fermeture de la Trésorerie de Pernes-les-Fontaines.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour copie conforme.

Christian GROS

**Président de la Communauté de communes
Les Sorgues du Comtat**

Le Président,

